

tre très gracieux et bienveillant Souverain. La déclaration et l'exemple de caractères qui remplissent si dignement les premiers grades dans la Société ne peuvent que produire les meilleurs effets, et procurer cette co-operation vive et générale pour la protection commune, si nécessaire et si louable dans des tems tels que le présent. Je saisirai avec un plaisir infini la première occasion pour transmettre l'Adresse au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté, afin que la déclaration qu'elle contient soit mise au pied du Trône, où je ne doute pas qu'elle trouvera la réception la plus favorable.

HARANGUE de Son EXCELLENCE le LIEUTENANT GOUVERNEUR, aux deux Chambres de la Législa- ture du Bas Canada, Jeudi le 9 Mai, 1793.

*Messieurs du Conseil Législatif,
et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

A LA première Assemblée de la Législature, je vous ai congratulé sur l'aspect flatteur qui s'offrait à vos regards, et sur l'état florissant et tranquille de l'Empire Britannique, alors en paix avec tout le monde; depuis cette période, je suis fâché de voir que la tranquillité a été troublée par la conduite injuste et inouïe des personnes qui exercent le pouvoir suprême en France; qui après avoir inondé leur pays, du sang de leurs Citoyens et trempé leurs mains dans celui de leur Souverain, ont forcé sa Majesté et les nations de l'Europe qui l'environnent de prendre part dans une conteste qui enveloppe les premiers intérêts de la société. Dans cette situation des affaires publiques c'est avec un plaisir particulier que je réfléchis sur la loyauté et l'attachement fidele des sujets de sa Majesté en cette Province, envers la personne Royale, et cette forme de gouvernement, dont nous avons le bonheur de jouir.

*Mr. l'Orateur; et
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

La provision que vous avez faite pour le paiement des officiers, ainsi que pour les dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature, reclame mes meilleurs remerciemens, et procure l'espoir bien fondé que si les circonstances particulières qui se sont rencontrées dans votre première Session, ont pour le moment éloigné le grand objet de fournir plus généralement au support que peut exiger un gouvernement efficace, votre assemblée prochaine pourra donner loisir à la mure considération de cet objet important et produira tels dons suffisans pour rendre le pouvoir exécutif capable de créer et maintenir tels établissemens coloniaux qui pourroient être absolument nécessaires pour le bien général de la Province.

*Messieurs du Conseil Législatif,
Et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les loix que vous avez préparées et auxquelles j'ai donné le consentement de sa Majesté, procureront un remède à quelques uns des objets qui requéraient une attention immédiate, et je me persuade que ceux d'une nature plus importante éprouveront votre réflexion particulière durant les vacances, et seront le résultat de votre mure délibération à la session prochaine,